



Multi accueil « les Pitchounets »

8 A Rue de la cave
30620 AUBORD

Tel : 04.66.71.19.18

Mairie
1 place de la Mairie
30620 AUBORD

Aubord
Le 4 Décembre 2025

Objet : complément de subvention 2025.

Monsieur le Maire,

Comme formulé lors de notre rendez vous du 12/11/2025, nous aurions besoin d'un complément de subvention de 20000 euros.

En effet, nous rencontrons plusieurs problématiques qui motivent notre demande, dont voici le détail.

- Arrêts maladies répétés, et de longue durée nécessitant le remplacement (Cécile (directrice), Nathalie (cuisinière et agent d'entretien)).
- Augmentation des point (salaires-Smic). Nous avons eu, sur la période 2024-2025, trois augmentations de point.
- Obligation à la mise en place d'un référente santé et une psy, ce qui nous rajouté des frais supplémentaires.
- Rattrapage sur les retraites : un mauvais paramétrage de la part du comptable du taux de retraites depuis 2020, pour 2025, la somme à rattraper était d'environ 3782 euros.
- Nous avons eu en 2024, un départ pour inaptitude d'une salariée étant chez nous depuis 20 ans. Nous avons donc procédé à son licenciement, pour un montant 13786 euros.

Enfin, notre plus grosse difficulté se trouve au niveau des contrats aidés.

Nous avons à la crèche, des contrats aidés (CUI -contrat unique d'insertion) afin de limiter nos charges.

Avant, ces contrats étaient pris en charge pour la plupart, à hauteur de 70-80 %, contrat sur un an avec possibilité de renouvellement d'un an. Depuis quelques années, le taux est de moins en moins pris en charge.

Dernièrement, les contrats ont été pris en charge à hauteur de 25 %, seulement sur six mois avec obligation de contrat de un an minimum, et qui ne peut être renouvelé. Avec conditions ; inscrit à France travail depuis 2 ans, résidant en quartier prioritaires et être âgé de plus de 50 ans.

France travail, nous a communiqué que nous n'aurons, pour l'instant, plus de contrat car, je cite « les caisses sont vides ». Nous avions quatre contrats initialement, nous en avions que deux en Novembre 2025.

Cette nouvelle prise en charge nous constraint à avoir, plus de fluctuation de personnel avec paiement des congés et d'indemnités de fin de contrats, ect... plus rapprochés, donc plus de dépenses.

Bien sûr, nous avons mis des dispositions en place afin de limiter le personnel, et donc les frais, mais, nous sommes contraints d'avoir un minimum d'encadrant, et, nous faisons très attention aux dépenses.

Nous cherchons des solutions également, auprès de la CAF et de la Fédération des familles Rurales dont nous dépendons.

Nous sommes conscientes que la somme est conséquente.

En vous demandant de bien vouloir considérer notre demande et restant à votre disposition pour toute information complémentaire, que vous jugerez utile.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Mme MARTINS Veronica MARTINS
Présidente de l'association



Multi-accueil Les P'tits Chouettes
8a Rue de la Cavée
30620 AUBORD
Tél: 04 66 71 19 18
Siret: 422 884 692 00019